### RAPPORT DE PRESENTATION



### **COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

## COMMUNE DE LA FARE LES OLIVIERS

L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Ce rapport présente donc les principales informations et évolutions du compte administratif 2018.

### Introduction

Le compte administratif termine le cycle budgétaire annuel et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Il constitue un moment privilégié d'examen des comptes de la commune. Il est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année sont retracées, y compris celles qui ont été engagées mais non encore mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Tous les comptes sont examinés qu'il s'agisse des opérations réelles entrainant encaissements et décaissements, ou des opérations d'ordre qui ne se traduisent pas par des entrées et sorties d'argent mais qui modifient le résultat à l'instar des amortissements générateurs d'autofinancement par exemple.

Toyf comme le budget, le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- √le fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune
- l'investissement qui engage sur des projets structurants de manière annuelle ou pluriannuelle

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif, qui matérialise ce qui s'est effectivement passé, constate généralement une différence entre les dépenses et les recettes de chaque section.

L'excédent de recettes sur les dépenses de la section de fonctionnement permet de dégager un autofinancement brut qui vient compenser le déficit de la section d'investissement si cela s'avère nécessaire et/ou financer des opérations nouvelles d'équipement.

Le vote du compte administratif est prévu en même temps que celui du budget primitif. En effet, même si cela oblige à clôturer l'exercice de manière précoce, ce calendrier permet l'intégration des résultats 2018 au budget primitif 2019 et supprime de fait le budget supplémentaire voté en cours d'exercice.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2018	CA 2018	
011	Charges à caractère général	2 457 264,00	2 081 221,40	
012	Charges de personnel	7 407 611,00	7 213 642,73	
014	Atténuation de produits	181 004,00	181 003,75	
022	Dépenses imprévues	100 000,00		
65	Autres charges de gestion courante	611 902,00	588 034,99	
66	Charges financières - intérêts emprunts	234 262,26	234 113,17	
67	Charges exceptionnelles	258 463,00	255 782,06	
68	Dotations aux amortissements et provisions	240 000,00	240 000,00	
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	11 490 506,26	10 793 798,10	
023	Virement à la section d'investissement	240 089,67		
042	Amortissements + autres opérations d'ordre	440 456,39	834 780,44	
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	680 546,06	834 780,44	
	TOTAL DEPENSES (a)	12 171 052,32	11 628 578,54	

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
	CHAPITRE	LIBELLE	BP 2018	CA 2018		
_	013	Atténuation de charges	218 985,00	235 648,87		
	70	Produits des services	1 277 908,00	1 292 418,66		
	73	Impôts et taxes	7 463 387,00	7 509 478,73		
	74	Dotations et subventions	1 584 336,00	1 643 575,21		
	75	Autres de gestion courante	235 600,00	252 136,14		
	76	Produits financiers	3 698,00	3 713,77		
	77	Produits exceptionnels	26 000,00	371 964,19		
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 809 914,00	11 308 935,57			
	042	Amortissements + autres opérations d'ordre	120 142,44	158 319,90		
		Total des recettes d'ordre de fonctionnement	120 142,44	158 319,90		
		TOTAL RECETTES (b)	10 930 056,44	11 467 255,47		
	002	Résultat de fonctionnement reporté	1 240 995,88	1 240 995,88		
		TOTAL GENERAL RECETTES (c)	12 171 052,32	12 708 251,35		

Résultat de l'exercice 2018 (b-a)	-161 323,07
Résultat définitif 2018 (c-a)	1 079 672,81

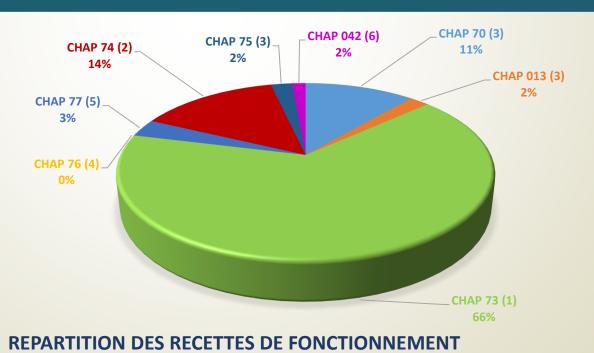
### 1 - Les recettes de fonctionnement

4

Les recettes de fonctionnement de l'exercice s'élèvent à 11 467 255,47 € dont 11 308 935,57 € de recettes réelles.

Les recettes budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à encaissement) ou d'ordre (sans encaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

- 1. Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, FNGIR, FPIC).
- 2. Les dotations et participations de l'État et des autres collectivités (dont la DGF et l'attribution de compensation)
- 3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics).
- 4. Les produits financiers.
- 5. Les produits exceptionnels.
- 6. Les produits d'ordre (exemples : produits des cessions d'immobilisations, reprises sur amortissements et provisions).



### Taux de réalisation des recettes de fonctionnement en 2018

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement met en perspective les recettes comptabilisées par rapport à la prévision budgétaire

La redevance liée au contrat de fortage de LAFARGE GRANULATS est supérieure aux prévisions (+8,21%) en raison d'un volume de matériaux extrait plus important que celui de 2016. De plus, il a été comptabilisé +21,54 % par rapport à la prévision sur la vente de caveaux.

5

	Crédits ouverts	Crédits réalisés	% de
	2018	2018	réalisation
Atténuation de charges	218 985,00	235 648,87	107,61%
Produits des services	1 277 908,00	1 292 418,66	101,14%
Impôts et taxes	7 463 387,00	7 509 478,73	100,62%
Dotations et subventions	1 584 336,00	1 643 575,21	103,74%
Autres de gestion courante	235 600,00	252 136,14	107,02%
<b>Produits financiers</b>	3 698,00	3 713,77	100,43%
Produits exceptionnels	26 000,00	371 964,19	1430,63%

Il s'agit essentiellement des remboursements liés rémunérations du personnel (maladie, longue maladie, accident de travail, ...) dont les montant sont difficilement prévisibles de façon précise. également Nous avons encaissé le remboursement de la formation d'un agent de la police municipale suite à sa mutation vers une autre collectivité.

Les produits exceptionnels sont fluctuants et difficilement prévisibles car ils intègrent les cessions de biens meubles et immeubles et les remboursements d'assurance liés aux sinistres. En 2018, la commune a notamment cédé la propriété Rue Frédéric Mistral pour 350 000€ ainsi que du matériel scénique et des véhicules.

A savoir: Les prévisions budgétaires relatives aux cessions s'inscrivent en investissement (chapitre 024). Sur ce chapitre ne s'enregistre aucune écriture comptable. L'émission des titres de recettes sur les comptes 775 (chapitre 77), 776, 192 entraîne ouverture automatique de crédits en dépense et en recette. Les écritures de cessions des biens meubles et immeubles génèrent des dépenses d'ordre de fonctionnement et d'investissement d'une part pour constater la sortie des biens et d'autre part pour transférer la plus ou moins-value en investissement.

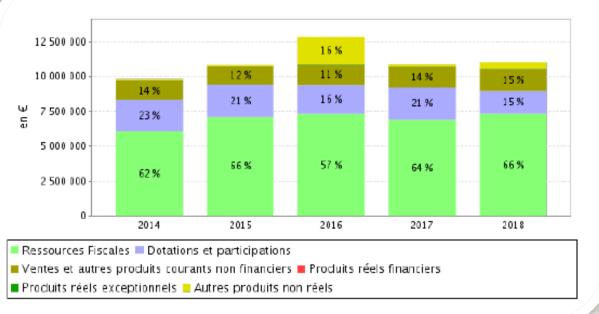
La commune a perçu en 2018 davantage :

- de taxes additionnelles aux droits de mutation (+ 49,41%)
- de taxe sur la consommation finale d'électricité (+8,79%)
- de droit de place (+15,85%) lié à l'installation de nouveaux forains sur le marché du samedi matin

Cela a notamment permis de compenser la diminution de notre attribution de compensation (voir ZOOM p8).

Les recettes supplémentaires encaissées par rapport à la prévision proviennent essentiellement de la Caisse d'Allocations Familiales pour la prestation de service crèche et le contrat enfance jeunesse





6

Graphiques extraits du document de valorisation financière et fiscale 2018 transmis par le comptable public

#### **REPERES**

	2018			
		Montant en € par hab pour la strate de référe		
En €/hab	Commune	Département	Région	National
Ressources Fiscales	889	903	923	754
Dotations et participations	199	191	190	237
Ventes et autres produits courants non financiers	194	143	144	119
Produits réels financiers	0	0	0	4
Produits réels exceptionnels	1	9	8	9

Strate de référence :

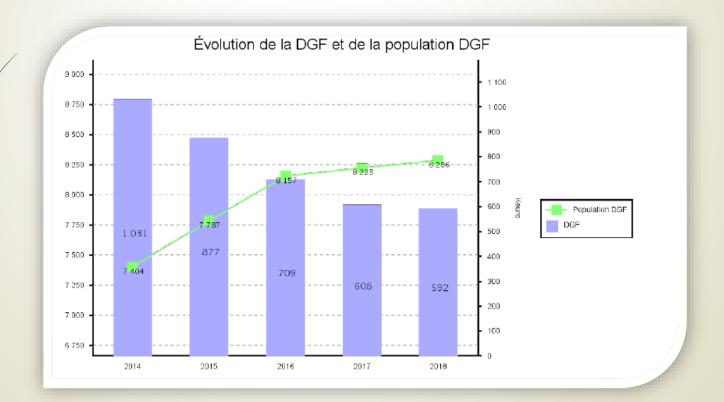
Population: 8242

Régime fiscal : FPU : Communes de 5 000 à 10 000 habitants

Dans un contexte de hausse des dépenses, liée à la remontée de l'inflation, aux nouvelles contraintes législatives (RGPD, prélèvement à la source...) et à l'augmentation constante de notre population, la baisse des recettes se poursuit : baisse de l'attribution de compensation versée par la Métropole, baisse de la DGF.



### **ZOOM SUR LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT**





# ZOOM SUR L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION VERSEE PAR LA METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

AC 2017 = 2 733 943 €

COMPETENCES TRANSFEREES	CHARGE DE FONCTION-NEMENT	INVESTIS- SEMENT	TOTAL
PLAN LOCAL D'URBANISME	74 122,00	4 204,00	78 326,00
AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE	10 681,00		10 681,00
AIRE DE STATIONNEMENT	4 299,00	6 067,00	10 366,00
EAUX PLUVIALES	22 072,00	78 280,00	100 352,00
DEFENSE EXTERIEURE CONTRE LES INCENDIES	8 711,00	14 554,00	23 265,00
CONCESSION ELECTRICITE/GAZ	3 512,00		3 512,00
INFRASTRUCTURES CHARGES VEHICULES ELECTRIQUES	538,00		538,00
GEMAPI	11 051,00		11 051,00
		TOTAL	238 091,00

AC 2018 = 2 495 852,00 €

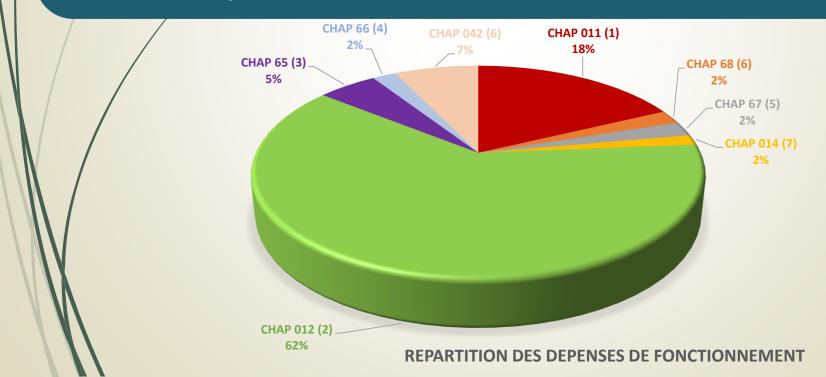
### 2 - Les dépenses de fonctionnement

9

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice s'élèvent à 11 628 578,54 € dont 10 793 798,10 € de dépenses réelles.

Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en sept catégories principales :

- 1. Les charges à caractère général
- 2. Les charges de personnel
- 3. Les charges de gestion courante
- 4. Les charges financières.
- 5. Les charges exceptionnelles.
- 6. Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions , valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement).
- 7. Les atténuations de produits



### Taux de réalisation des dépenses de fonctionnement en 2018

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement met en perspective les dépenses comptabilisées au regard de la prévision budgétaire.

	Crédits	Crédits réalisés	% de
	ouverts 2018	2018	réalisation
Charges à caractère général	2 457 264,00	2 081 221,40	84,70%
Charges de personnel	7 407 611,00	7 213 642,73	97,38%
Atténuation de produits	181 004,00	181 003,75	100,00%
Autres charges de gest° courante	611 902,00	588 034,99	96,10%
Charges financières	234 262,26	234 113,17	99,94%
Charges exceptionnelles	258 463,00	255 782,06	98,96%
Provision	240 000,00	240 000,00	100,00%
Virement à la sect° d'inv.	240 089,67		0,00%
Opérations d'ordre	440 456,39	834 780,44	189,53%

Les contributions obligatoires sont inférieures aux prévisions (51 162€ contre 59 436 € ) car les participations au SABA, au SMED et Touloubre ont été directement prises en charge par la Métropole.

La participation financière 2018 de la commune au CCAS a été diminuée de 8000 € par rapport à la prévision budgétaire en raison du non renouvellement de la mise à disposition d'un agent communal au CCAS. Elle est ainsi passée de 217 500€ à 209 500€.

Les opérations d'ordre sont composées, quasi exclusivement, des opérations comptables liées aux cessions à quoi s'ajoute la dotation aux amortissements.

Rappel: Aucune prévision sur les opérations d'ordre relatives aux cessions. Les écritures comptables entraînent ouverture automatique de crédits.

Le virement à la section d'investissement ne donne pas lieu à exécution budgétaire. Le taux de réalisation inférieur à la prévision s'explique notamment par :

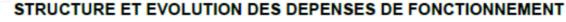
- La diminution du nombre de saisonniers (de 24 à 12)
- Le transfert du directeur du service urbanisme vers la Métropole suite à la perte de la compétence PLU plus tôt que prévu soit le 30/06,
- Le départ de l'Adjointe au DST et non remplacée au 31/12,
- La diminution du nombre d'heures supplémentaires liée à l'arrêt ou à la réorganisation de certaines manifestations,

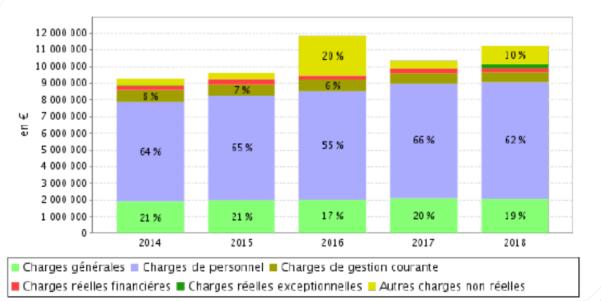
Deuxième poste de dépenses de la section de fonctionnement. Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à la structure (énergie, maintenance, assurances,...), ainsi que celles liées à l'activité (prestations de services, achats de petits équipements, alimentation, ...).

Elles sont en nette diminution par rapport aux prévisions budgétaires ce qui confirme les efforts des services dans la maîtrise de leurs dépenses.

Le titre de recettes émis pour le recouvrement de la taxe sur les déchets comptabilisé sur l'exercice 2017, n'a pas été payé par la SMA Vautubière qui les conteste devant les tribunaux. Ainsi, une provision pour risque a été réalisée en attendant le jugement.

De plus, cette année une dépense exceptionnelle pour le désamiantage et la déconstruction de l'école St Exupéry pénalise également la section de fonctionnement





Graphiques extraits du document de valorisation financière et fiscale 2018 transmis par le comptable public

#### **REPERES**

		2018		
		Montant en € par hab pour la strate de référence		
En €/hab	Commune	Département	Région	National
Charges générales	252	301	286	252
Charges de personnel	846	645	649	535
Charges de gestion courante	71	133	143	121
Charges réelles financières	28	22	26	29
Charges réelles exceptionnelles	31	8	7	6

Strate de référence : Population : 8242

Régime fiscal: FPU: Communes de 5 000 à 10 000 habitants



#### **ZOOM SUR LES ATTENUATIONS DE PRODUITS**

 La pénalité pour non production de logements sociaux prélevée par l'Etat sur les ressources fiscales de la commune

Le taux imposé par l'Etat est de 25% et la commune, malgré tous ses efforts en terme de construction de logements sociaux, n'atteint que 5,41% au 01/01/2018.



Les efforts de la commune ont quand même été pris en compte. Le taux de majoration de 0,73 résultant de l'arrêté de carence du 24/07/2014 n'est plus appliqué depuis 01/2018. Le montant brut de la majoration s'élevait à 95 728 €.

 Le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Mécanisme de péréquation qui consiste à prélever une partie des ressources pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées



- Prélèvement sur les ressources communales
- Reversement à la commune

# **B - Section d'Investissement**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
CHAP.	LIBELLE	RAR + BP 2018	CA 2018		
020	Dépenses imprévues	1 610,83			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	120 142,44	158 319,90		
041	Opérations patrimoniales	107 143,00	82 741,53		
16	Emprunts et dettes assimilées	324 537,91	324 537,91		
204	Subventions d'équipement versées	377 155,56	4 547,00		
20	Immobilisations incorporelles	658 138,59	450 673,03		
21	Immobilisations corporelles	1 376 258,45	566 050,93		
23	Immobilisations en cours	5 789 188,15	1 384 250,89		
4581	Opérations pour compte de tiers	31 138,00	28 458,00		
	TOTAL (a)	8 785 312,93	2 999 579,19		
	RES	TE A REALISER 2018	2 475 494,71		

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
CHAPITRE	LIBELLE	RAR + BP 2018	CA 2018		
024	Produits de cessions	1 956 140,00			
021	Virement de la section de fonctionnement	240 089,67			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	440 456,39	834 780,44		
041	Opérations patrimoniales	107 143,00	82 741,53		
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 116 394,00	1 206 192,68		
13	Subventions d'investissement	2 727 426,83	763 371,01		
27	Autres immobilisations financières	6 213,00	0,00		
4582	Opérations pour compte de tiers	31 138,00	27 138,00		
	TOTAL (b)	6 625 000,89	2 914 223,66		
001	Solde d'exécution de la Sect. Inv. reporté (2017)	2 160 312,04	2 160 312,04		
	TOTAL GENERAL ©	8 785 312,93	5 074 535,70		
	RESTE A REALISER 2018 1 851 652,8				

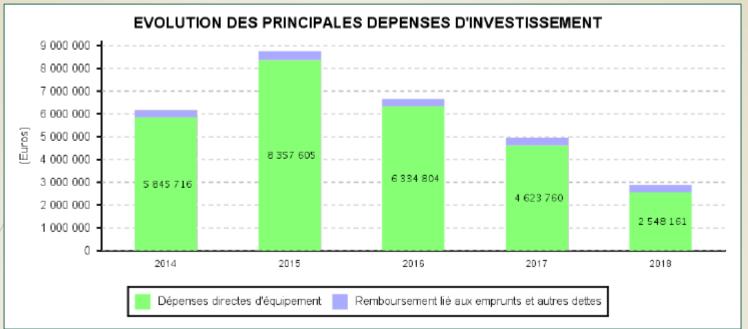
Résultat de l'exercice 2018 (b-a)	-85 355,53
Résultat de clôture 2018 (c-a)	2 074 956,51
Résultat définitif 2018 (Résultat de clôture +/- Reste à réaliser)	1 451 114,66

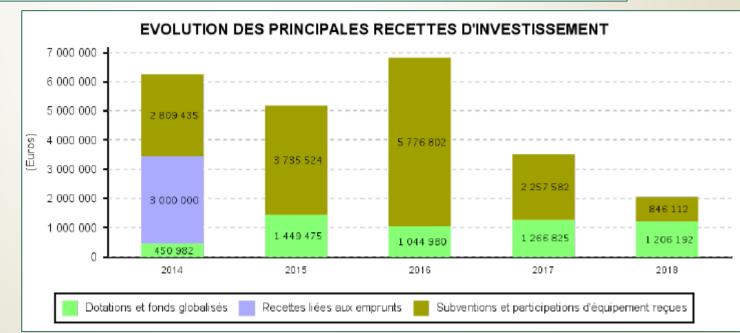


#### **ZOOM SUR LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT**









#### **REPERES** 2018 Montant en € par hab pour la strate de référence Commune Département Région National En €/hab Dépenses directes d'équipement 368 298 309 442 Remboursement lié aux 85 54 76 39 emprunts et autres dettes

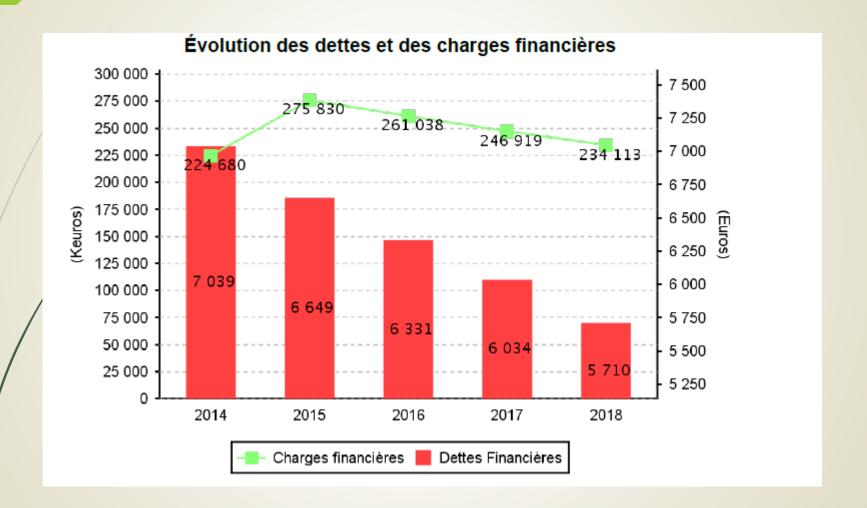
Tableaux extraits du document de valorisation financière et fiscale 2018 transmis par le comptable public

REPERES							
	2018						
		Montant en € par hab pour la strate de référence					
En €/hab	Commune	Département	Région	National			
Dotations et fonds globalisés	146	66	62	50			
Recettes liées aux emprunts	0	54	57	74			
Subventions et participations d'équipement reçues	102	164	115	56			

# C – SYNTHESE

		Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	Résultat de clôture 2017		2 160 312,04 €		1 240 995,88 €		3 401 307,92 €
	Résultat de l'exercice 2018	85 355,53 €		161 323,07 €		246 678,60 €	
	Résultat de clôture 2018		2 074 956,51 €		1 079 672,81 €		3 154 629,32 €
	Restes à réaliser	2 475 494,71 €	1 851 652,86 €			623 841,85 €	
	Résultat définitif		1 451 114,66 €		1 079 672,81 €		2 530 787,47 €

### **D** - Endettement



## E - Les niveaux d'épargne

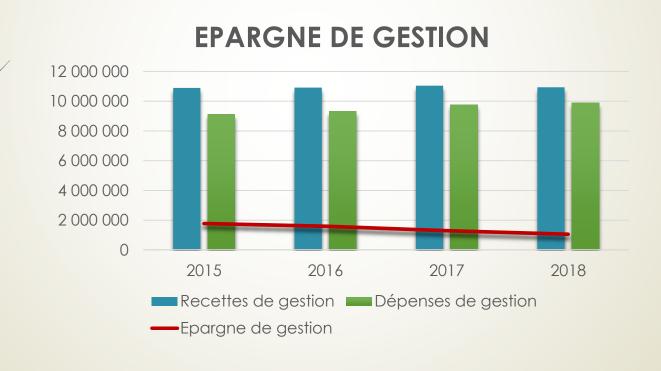
L'analyse financière accorde une place centrale à la constitution des épargnes, principal indicateur des capacités de financement, dont le niveau conditionne celui des investissements.

Le raisonnement porte en flux réels et opère quelques retraitements comptables. Ainsi, les recettes de fonctionnement sont expurgées des produits exceptionnels constitués des cessions d'immobilisations, l'analyse les considère comme des recettes patrimoniales.

### 1 - L'épargne de gestion

L'épargne de gestion correspond à la différence entre les recettes de gestion courante (hors produits financiers et recettes exceptionnelles dont les cessions) et les dépenses de gestion courante (charges à caractère général, dépenses de personnel, subventions).

L'épargne de gestion 2018 ressort à 1 050 358 €



## 2 - L'épargne brute ou CAF brute

21

L'épargne brute, appelée également Capacité d'Autofinancement Brute, correspond à la différence entre l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement.

Elle est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement et prioritairement au remboursement du capital de la dette. Elle mesure l'autofinancement dégagé en section de fonctionnement après prise en charge des intérêts de la dette et des résultats exceptionnels.

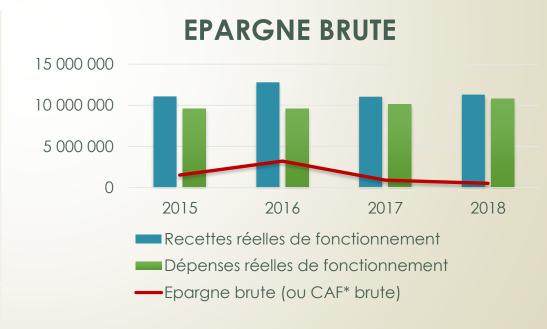
L'épargne brute 2018 s'élève à 515 137 €, en baisse par rapport à 2017 de 43 %. Notre épargne brute est directement impactée par la provision mobilisée pour le contentieux sur la taxe déchets (240 000 €) et par la dépense exceptionnelle pour le désamiantage et la déconstruction de l'école Saint Exupéry (250 000 €).

Le taux d'épargne brute (épargne brute/recettes réelles de fonctionnement) est utilisé pour mesurer la situation financière des collectivités.

Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette. Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement. Il est admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant.

Le taux de la commune est de 4,56% en 2018.

L'épargne brute couvre le remboursement du capital des emprunts.



### 3 – L'épargne nette ou CAF nette

L'épargne nette, appelée également La capacité d'autofinancement nette, représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées,

L'épargne nette 2018 s'élève à 190 600 €.

